LES ÉVÉNEMENTS EN AFRIQUE DU NORD

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

un train militaire anglais qui a coûté la vie à 62 soldats et en a blessé plus de 120 autres.

PERQUISITIONS DANS LES CONSULATS DE L'AXE A CASABLANCA

Casablanca, 14. — Les autorités américaines ont fait perquisitionner dans les consulats allemands et japonais de Casablanca ; les portes des immeubles et des locaux furent fracturées.

UN APPEL AUX TROUPES FRANÇAISES ET INDIGÈNES

Tanger, 14. — Les autorités anglo-américaines ont lancé un appel radiodiffusé aux officiers, sous-officiers chefs de tribus, policiers des goums arabes, les invitant à se mettre à leur disposition immédiatement.

Pareil ordre n'e jamais été donné qu'en cas de danger extrême comme ce fut le cas à l'époque du soulèvement d'Abd-el-Krim.

LES ANGLAIS REÇOIVENT LES PRODUITS ALIMENTAIRES DE « NOTRE » AFRIQUE DU NORD

Paris, 14. — De nouveaux navires chargés de produits alimentaires provenant d'Algérie et du Maroc sont arrivés en Angleterre. Les cargaisons comportent principalement des céréales, fruits secs et légumes.

Le cas Darlan continue à inquiéter vivement les Anglais

Loin de se calmer, l'inquiétude des Anglais au sujet de l'affaire Darlan s'est encore accrue à la suite de la séance secrète de la Chambre des Communes.

Toutes les tentatives du gouvernement britannique pour apaiser l'opinion ont complètement échoué.

On considère que Darlan fait le jeu de l'impérialisme américain contre les intérêts de l'Angleterre.

Le poste émetteur de Radio-Brazzaville qui est d'obédience britannique et est considéré comme le haut-parleur de de Gaulle, se signale par la violence de ses attaques contre les Etats-Unis.

Un capitaine français dissident vient d'y prendre la parole. Il a déclaré qu'il ne pouvait y avoir de compromis dans l'affaire Darlan. C'est une question de principe : Darlan ou de Gaulle.

L'orateur a insisté sur la gravité d'une pareille question. Nous connaissons bien le « réalisme » du président Roosevelt, a poursuivi ironiquement le porte-parole gaulliste, mais il ne s'agit plus maintenant de réaliser des buts égoïstes, mais bien de faire triompher l'intérêt général.

Il a conclu que Darlan incarnait l'égoïsme américain.

QUERELLE ENTRE POSTES D'ÉMISSION

La radio de Dakar a diffusé l'appel suivant à la population de l'Afrique du Nord :

« Musulmans, Sénégalais, vous avez battre l'ennemi, vous avez toujours su le faire. Vous le saviez également au mois de septembre 1940, au moment où l'Angleterre et de Gaulle ont attaqué Dakar. Vous savez aujourd'hui où se trouve l'ennemi et vous saurez le battre. »

Simultanément la radio de Brazzaville en Afrique équatoriale française occupée, par les Anglais, s'exprime ainsi : « Qui sont donc ce Boisson, ce Darlan ? Des traîtres misérables, d'avides brasseurs d'affaires, des chasseurs de conjoncture. »

Les auditeurs ont appris à cette occasion, qu'au moment de l'armistice Boisson « voulut continuer la lutte comme de Gaulle. Mais lorsque la victoire fut du côté de l'Axe Boisson se dit qu'il valait mieux se mettre du côté du plus fort et il adhéra au parti de Pétain.

Smuts envoie des troupes en Afrique du Nord

Immédiatement après son retour de Londres, le maréchal Smuts a ordonné que des troupes soient prêtes pour partir sur-le-champ de bataille de l'Afrique du Nord. L'annonce de cette mesure a suscité une vive émotion parmi la population. D'après des nouvelles qui nous sont parvenues, environ 12.000 Africains du Sud sont compris dans un corps expéditionnaire pour l'Afrique du Nord.

Le mécontentement du sultan du Maroc

On apprend de Tanger que le Sultan du Maroc a fait d'amères reproches au général Giraud venu le visiter dans son palais de Rabat, concernant l'impréparation de mesures de sécurité pour la population du Maroc et de l'Algérie. Le fait que les autorités américaines ne pensaient pas à construire des abris pour la population arabe, a suscité un vif mécontentement.

UNE MISSION AMÉRICAINE A DAKAR

On mande de Londres (via Lisbonne), qu'une mission américaine conduite par le brigadier général Fitzgerald est arrivée à Dakar par la voie aérienne.

L'AIDE AUX JEUNES GENS SÉPARÉS DE LEUR FAMILLE RESTÉE EN AFRIQUE DU NORD

Vichy, 14. — De nombreux jeunes ont été séparés de leur famille par suite des événements d'Afrique du Nord. Afin de leur venir en aide les pouvoirs publics ont décidé de leur accorder des avances remboursables et des prêts d'honneur, en vue de subvenir à leur entretien. Ils peuvent dès maintenant s'adresser au Secours National. La situation morale de ces jeunes étant particulièrement intéressante, les mouvements de jeunesse s'ineèneront à leur venir en aide en s'efforcant de créer autour d'eux une atmosphère familiale.

PAS DE NOUVELLES DES FRANÇAIS HABITANT LE MAROC

Vichy, 14. — L'Office du Maroc ne dispose d'aucun moyen de communiquer avec le protectorat. Il lui est donc maintenant impossible de donner des nouvelles aux familles ayant un de leurs membres au Maroc.

REVUE DE PRESSE

L'anniversaire du 13 décembre 1940

Dans l'« Œuvre », M. Marcel Déat, après avoir rappelé les péripéties de cette triste date, conclut de la façon suivante :

« Nous eûmes un gouvernement Darlan, qui fut une longue comédie, un inimaginable mensonge. Pendant dix-huit mois, Vichy s'abandonna aux délices de l'attentisme américanophile. Sinistre période, tout au long de laquelle nos chances ne cessèrent de s'amenuiser. La stérilité du gouvernement Darlan fut si remarquable qu'enfin il fut fallu partir. Et Pierre Laval revint. On peut dater de là chez Darlan, la résolution de trahir : puisque le chemin du pouvoir suprême lui était barré par Laval et le Maréchal, il trouverait ailleurs les compensations auxquelles il aspirait.

Pierre Laval s'est accroché à un pouvoir sans cesse contrarié, sans cesse menacé ou annulé. La conjuration continuait, elle se préparait à un treize décembre amplifié qui fut l'infâme livraison de notre Afrique aux Anglo-Américains, par l'entremise du traître Darlan. La perte de l'A.O.F. et de l'Afrique du Nord, le sabordage de la flotte, la dissolution de l'armée, ce sont là les suites logiques du pourrissement de Vichy. Ce n'est que maintenant, alors que tout est perdu, que Pierre Laval vs pouvoir tenter de prolonger Montoire et d'effacer les effroyables traces du treize décembre 1940.

Partie injouable, à ce qu'il peut paraître. Et qui pourtant va être jouée... »

∴

Eugène Gerber, dans « Paris-Soir » écrit entre autre :

« La France était vaincue, mais les partis, les clans, les coteries, les hommes qui l'avaient menée là tricharent encore. Aux postes et dans les fonctions où leur expérience funeste avait été consacrée par le régime, ils continuèrent.

Les uns jouèrent la carte de la collaboration avec, dans leur manche, celle de l'anglophilie. D'autres étaient pour la Révolution nationale, comme Tailleyrand était pour l'empire, avec l'espoir qu'elle s'écroulerait bientôt. Tous les Français étaient pour le maréchal Pétain, mais il n'y en avait pas deux qui le fussent pour les mêmes raisons. Montoire avait, pendant deux mois, déjoué tous les calculs. Le 13 décembre fut la dernière manche d'une partie dont l'avenir de la France était l'enjeu. Depuis, elle a vainement attendu sa revanche.

On a continué à tricher parce que la tricherie est une façon de se mentir à soi-même, et pour un vaincu de se croire plus fort que le vainqueur.

Quelle illusion ! Quelle tragique erreur !

Malgré ces deux années de félonie et de crapulerie d'un clan de conspirateurs démocratiques, l'Allemagne n'a pas perdu sa confiance dans le peuple de France.

Nous pouvons donc encore espérer ».

Une attitude loyale

Sous ce titre, Jean Bosc écrit dans « Paris-Soir » à propos de la récente visite du maréchal von Runstedt au chef de l'Etat français :

« Assez de tartuferies ! Soyons loyaux, puisqu'on nous croit capables de l'être. Et si nous sommes contraints de reprendre le départ à la cote zéro, laissons derrière nous tous ces laisses pour compte : l'armée de la déroute qui n'ont au cœur, qu'une hypocrite envie de revanche.

C'est toute la jeunesse de France, d'une France nouvelle, européenne et collaboratrice, qui doit fournir les éléments de l'armée de demain.

Et pour encadrer cette armée révolutionnaire, qui sera, aussi, le berceau du parti socialiste et national souhaité par les vrais Français, pour la guider, la conduire sur les chemins du renouveau, nous n'avons pas besoin de certaines badernes démocratiques, judaïsantes ou maçonniques qui se distinguèrent à l'heure H du 13 décembre 1940. Nous n'avons pas besoin non plus des officiers anglophiles du « lancien 2e bureau, qui sont restés sur les bords de l'Allier parce qu'ils n'avaient pas réussi à gagner à temps l'Afrique du Nord ou qu'on n'a pas voulu d'eux.

Avoir une attitude loyale, c'est balayer ces débris, impitoyablement ».

La lettre du Maréchal

M. Jean Luchaire, dans les « Nouveaux Temps », commente la lettre du maréchal Pétain au chancelier Hitler en ce termes :

« La lettre du Maréchal est, en effet, très claire. Le grand soldat de Verdun, surmontant les souvenirs d'un passé récent et les amertumes de l'heure présente, accepte avec une nette franchise l'offre généreuse du Fuehrer tendant à une collaboration franco-allemande et à l'appui indispensable que l'Allemagne propose d'apporter à la France pour e aider celle-ci à reconquérir son domaine colonial ». Et, répondant à cet appui par tout l'appui que la France est elle-même en mesure aujourd'hui d'apporter au Reich, il écrit : « C'est en toute loyauté que, de son côté, le gouvernement français poursuit une politique qui doit permettre d'assurer son avenir dans une Europe reorganisée.

Si bien qu'au second anniversaire du 13 décembre, la position du Maréchal et de son gouvernement ne prête plus à la moindre confusion, au moindre doute. La France accepte de s'insérer à titre définitif dans la nouvelle Europe. La France accepte de reconstituer ses forces militaires en complète harmonie avec les représentants de l'état-major du Reich. La France prévoit que ces forces, une fois rassemblées lui serviront à reconquérir son Empire en coopération avec celles de l'Axe. Ainsi l'a décidé le Maréchal. Ainsi agira M. Pierre Laval ».

LE COMMUNIQUÉ ITALIEN

Rome, 16. — Le Haut Commandement des forces armées italiennes communique :

En Cyrénaïque, l'activité des troupes terrestres s'est bornée à des rencontres entre patrouilles et à un vigoureux tir d'artillerie. Au cours de violents combats aériens, des chasseurs allemands ont abattu neuf avions, sans subir des pertes aux mêmes. Trois autres appareils ont été détruits par des batteries de D.C.A.

Sur le front tunisien, l'aviation de l'Axe a renouvelé ses violentes attaques diurnes et nocturnes contre les principaux points stratégiques à l'arrière des bornes ennemies, et particulièrement contre le port de BONE, où les observateurs ont pu constater que des explosions et des incendies s'étaient produits dans les objectifs atteints à plusieurs reprises. Deux avions quadrimoteurs ennemis ont été touchés, en combat aérien, et se sont abattus en flammes.

Le Pape et le bombardement de Naples

Une dépêche de Rome signale qu'à l'occasion des attaques de l'aviation britannique contre Naples, le Pape a adressé une lettre au cardinal-archevêque Ascalesi, lui exprimant toute la part qu'il prend au deuil qui accable la ville.

« Je souffre avec vous, dit-il, et, en ces dures épreuves, je ressens la croyance forte et vivace de tout un peuple qui n'a jamais renié sa religion et qui, en des moments si pénibles, se sent plus que jamais près de Dieu. »

LA RELÈVE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il termina en les convient à crier Vive le Maréchal ! Vive la France ! Il n'y eut qu'une seule voix pour répondre.

En attendant l'heure du départ, les libérés, tout en savourant quelques cigarettes, bavardèrent avec les sympathiques curieux accourus autour d'eux. Puis ils quittèrent Feignies pour aller se faire démobiliser dans la région parisienne.

Départs de Paris et de Bordeaux

Paris, 14. — Trois trains d'ouvriers partant au titre de la relève pour l'Allemagne ont quitté hier la gare de l'Est.

Un convoi d'ouvriers a quitté hier soir la gare de Bordeaux à destination de l'Allemagne.

NOUVEAU SÉISME EN TURQUIE

Istambul, 14. — De nouvelles secousses sismiques ont été ressenties en Anatolie. D'importants dégâts ont été causés à diverses localités. On compte 25 morts et blessés eu cours de ces divers séismes.

LA DURÉE DU TRAVAIL DANS LES INDUSTRIES CHIMIQUES

Le directeur du Bureau regional o organisation professionnelle des industries chimiques (section chimie) vient de prendre une décision relative à la durée du travail dans les entreprise du Nord et du Pas-de-Calais relevant de ce bureau.

La durée minima du travail est fixée obligatoirement à 48 heures par semaine, dans la limite du maximum fixé par la législation du travail.

La substitution périodique d'équipes est roulement entre elles est interdite en ce qui concerne le personnel masculin.

Informations Régionales

Une importante affaire de vols de bestiaux, poules et essence à Boulogne

ELLE SERAIT EN CORRÉLATION AVEC LA MYSTÉRIEUSE DISPARITION DE LA PETITE NAVET

On prévoit une quinzaine d'arrestations

Depuis quelque temps, la gendarmerie du secteur de Boulogne enregistrait de nombreux vols de bestiaux immédiatement abattus et livrés au marché noir. Après une longue enquête, les policiers finirent par en démasquer les auteurs. Mais une surprise les attendait au cours de leurs investigations. D'après les renseignements recueillis, il semble bien en effet que cette affaire ait quelques points communs — en ce qui concerne les voleurs — avec la disparition, restée inexplicable, de la jeune Navet, 15 ans, demeurant au café de la « Galette » sur la route de la Capelle.

On se souvient qu'elle partit il y a quelques semaines, accompagnée d'un jeune garçon qui la quitta sur la route pendant qu'elle entrait dans un champ pour y rechercher des vaches. Depuis, on n'eut plus aucune de ses nouvelles.

Il faut cependant attendre le développement de l'affaire pour être fixé sur le point de savoir s'il y a eu crime.

DES COUPS... DES ARRESTATIONS

Le jour de Noël 1941, deux gardes forestiers, MM. Delatteignant et Lefebvre, étaient attaqués dans la forêt de la Capelle. Les agresseurs prirent la fuite. Les gardes relèvent plus tard un mois.

La semaine dernière enquêtant sur des vols de poules et bestiaux le sous-chef Piart, les inspecteurs Ducommun et Duhamel, entendirent un jeune braconnier, Adrien C..., 17 ans, route de Desvres, à **Saint-Martin.** Surpris, il déclara qu'il connaissait les agresseurs des gardes.

Il désigna des individus qui purent cependant prouver leur innocence, sur cette affaire, mais furent confondus en une autre.

Et, après interrogatoires, les policiers établissaient la culpabilité confirmée par les aveux des nommés Louis Colin, 22 ans, et Alexandre Delliaux, 30 ans, de Saint-Martin, actuellement détenus : H... Victor, 14 ans, de Saint-Martin ; Henri Deguine, 23 ans, 72, sentier d'Odre et Alexandre Delabroy, 38 ans, rue de Wicardenne, 7, à Boulogne. Tous furent immédiatement écroués.

Les interrogatoires, en outre, permirent d'inculper Louis Colin, Albert Bicard, 22 ans 80, rue Heno, à Saint-Martin, et Laurent Puchez, 22 ans, 17, rue Framery, à Boulogne, du vol de 150 litres d'essence au préjudice de M. René Heluigne, rue de la Colone, à Saint-Martin.

Cette essence avait été revendue à un marchand de primeurs de la rue de Wicardenne. M. P..., qui a été prévenu de recel.

A le suite de l'enquête, les policiers recueillirent de précieux indices qui leur permirent de développer et d'étendre les investigations.

Et on s'attendait jundi après-midi à d'autres arrestations, car les voleurs arrêtés ont passé des aveux concernant des vols de bestiaux dont la viande fut revendue à des tiers habitant Boulogne et le région.

Pour le moment, n'en disons pas plus afin de ne point gêner l'enquête, que mène avec maëstria M. Simonet, commissaire de police.

L'OFFICE MUNICIPAL d'Orientation Professionnelle DE LILLE

An cours de l'année 1942 il a été procédé à l'examen de 680 enfants qui manifestent une orientation plus grande vers les métiers manuels ... vers les emplois administratifs

Avant même qu'un décret réglementât l'Orientation Professionnelle en France, la Ville de Lille avait créé son Office Municipal et ce, dès juin 1922.

Les diverses opérations annuelle de l'Office de Lille sont les suivantes :

Chaque année l'Office adresse aux directeurs des écoles primaires publiques autant de fiches scolaires qu'il y a de candidats au C.E.P. Les dit les directeurs présentent eux-mêmes à l'Office les enfants qui ont subir cet examen. Un service de visites est organisé à l'Office où M. le docteur Fichelle examine chaque enfant après avoir pris connaissance du carnet de santé. Muni de la fiche scolaire et de la fiche médicale de l'enfant, l'orienteur, en l'espèce M. R. Lullau, directeur de l'Office et M. R. Vincent, secrétaire, interrogent l'enfant de façon à préciser ses qualités intellectuelles, physiques et morales, ainsi que ses aptitudes et ses goûts et donne soit son avis sur la connaissance du métier préalablement choisi, soit ses conseils sur le choix son encore juif d'une profession, en tenant compte des qualités et aptitudes, des défauts et inaptitudes constatés ainsi que de la situation du marché du travail. Enfin ces conseils sont transmis aux familles.

L'Office de Lille est sans doute l'Office d'orientation professionnelle le mieur outillé de France.

De 1922 à 1939, 8.475 enfants (garçons et filles) ont été orientés par l'Office.

LES PROFESSIONS CHOISIES

Au cours de l'année 1942, l'Office a procédé à l'examen de 660 enfants (271 garçons et 409 filles), soit 66 % de l'effectif des enfants sortant des écoles primaires.

Le choix des enfants s'est porté vers des professions du cadre réalisé avec des pourcentages très élevés. Les emplois administratifs sont moins recherchés et une orientation plus grande vers les métiers manuels s'est manifestée. Soulignons l'augmentation du pourcentage des indécis chez les garçons (12,23 % au lieu de 6,54 l'an dernier) et la diminution de ce pourcentage chez les filles (0,73 au lieu de 1,70 % l'an dernier). Les métiers de la couture connaissent une certaine vogue : le pourcentage a doublé. Beaucoup d'enfants ne sont dirigés vers l'enseignement technique empêchant ainsi parfaire leur instruction générale et commencer leur apprentissage.

Voici le détail des professions choisies par les enfants :

GARÇONS. — Jardinier, 2 : cultivateur, 1 : garçon de ferme, 1 : horticulteur, 1 : imprimeur, typographe, 1 : dessinateur lithographe, 1 : photographe, 1 : coupeur et tailleur, 2 : ébénistes, 1 : couvreur en fourrures, 1 : manuisier, 10 : ébéniste, 1 : charpentier, 1 : peintre décorateur, 1 : mécanicien, 91 : ajusteur, 35 : mécanicien de précision, 4 : tourneur, 1 : mécanicien garagiste, 8 : électricien, 16 : horloger, 1 : mécanicien d'aviation, 1 : T.S.F., 1 : forgeron, 1 : plombier, 3 : soudeur, 1 : S.N.C.F., 4 : Wattman, 1 : boucher, 6 : pâtissier, 5 : charcutier, 1 : boulanger, 3 : restaurateur, 1 : marchand de quatre saisons, 1 : coiffeur, 1 : charbonnier, 2 : commerce, 2 : employé de bureau, 9 : dessinateur, 4 : représentant de commerce, 1 : architecte, 1 : ingénieur, 1 : cuisinier, 1 : clongeur, 1 : professeur de dessin, 1 : carrière militaire, 1 : facteur, 1 : indécis, 6.

FILLES. — Fermière, 1 : ospetière, 2 : ouvrière de filature, 10 : couturière, 146 : confectionneuse, 4 : lingère, 5 : brodeuse, 2 : bonnetière, 3 : tricoteuse, 4 : repasseuse, 2 : modiste, 7 : opticienne, 1 : aviatrice, 2 : épicière, 3 : forsine, 1 : coiffeuse, 22 : droguiste, 1 : vendeuse, 26 : employée de bureau, 54 : comptable, 5 : secrétaire, 6 : dactylo, 22 : employée de commerce, 16 : dessinatrice, 2 : horlomacienne, 1 : infirmière, 1 : chimistes 1 : danseuse, 1 : chanteuse, 1 : missionnaire, 1 : femme de ménage, 3 : servante, 2 : professeur, 1 : employée des P.T.T. 2 : institutrice, 26 : professeur de gymnastique, 2 : professeur de musique, 1 : téléphoniste, 1 : indécise, 3.

Il est intéressant de noter qu'en faisant le choix d'une profession les enfants ont été poussés par les mobiles suivants : goût personnel, 583 ; influence des parents, 76 : influence des grands parents, 1 : suggestion, 12.

Il va sans dire que l'Office donne toutes les contre-indications utiles aux enfants et aux parents. Ces contre-indications se rapportent à des cas où l'enfant n'a aucune chance de réussir dans la profession choisie, à cause d'inaptitudes physiques, intellectuelles, morales ou scolaires.

L'examen sensoriel a donné les résultats suivants :

98 garçons et 123 filles ont une acuité visuelle diminuée.

27 garçons et 33 filles ont une acuité auditive diminuée.

L'Office tient compte de la taille du poids de l'élasticité thoracique du coefficient pulmonaire, de la force musculaire, scapulaire et lombaire.

AMELIORATION SENSIBLE DE L'ETAT GENERAL DES ENFANTS

Les constatations faites au point de vue médical ont permis à M. le docteur Fichelle de conclure en ces termes :

« L'examen des diverses moyennes ci-dessus établies, montrent que l'état général des enfants examinés est en amélioration sensible sur l'an dernier (les cantines scolaires en sont vraisemblablement la cause).

Les poids des enfants sont même supérieurs aux moyennes classiques. Par contre la dynamométrie donne des chiffres insuffisants.

Il est assez logique de conclure que les enfants subissant actuellement un régime pauvre en viandes, poissons et œufs, mais riche en féculents (particulièrement dans les cantines) sont gras et non musclés.

D'autre part, invoquant l'insuffisance alimentaire beaucoup de parents tiennent leurs enfants éloignés des stades de gymnastique d'où résultent sans doute les mauvaises moyennes spiro-métriques chez les filles. Des moyennes à 15 ans cette année, sont inférieures aux moyennes habituelles de 13 ans.

Depuis cette année, l'Office étant pourvu d'un appareil de radioscopie, tous les enfants furent examinés aux Rayons X. La aussi il a été permis d'éprouver une grande satisfaction en constatant le faible pourcentage des lésions tuberculeuses malgré la période difficile où nous traversons. 3 garçons sur 271, soit moins de 1 %, 11 filles sur 409, soit environ 2,5 %.

Par contre : 26 garçons sur 271 soit 10 %, et 48 filles sur 409, soit environ 12 %, étaient atteints d'anémie, manifestant l'insuffisance de l'alimentation carnée habituelle d'un haut.

D'autre part, conséquence également de l'insuffisance musculaire, 44 garçons sur 271, soit environ 15 % 31 filles sur 409, soit environ 9 %, présentaient des hernies ou cloites herniaires, ce qui est très au-dessous des pourcentages normaux.

Enfin, la dernière constatation d'un examen d'ensemble des fiches médicales de cette année est la plus grande fréquence des pieds plats : 54 garçons sur 271, soit environ 20 %, 89 filles sur 409, soit près de 22 %.

Cette proportion est considérable. Est-elle une conséquence du port de sabots chez la plupart des enfants ? Cependant les races sauvages marchant pieds nus ont au contraire des pieds parfaitement bien cambrés ».

Nous verrons prochainement comment s'exerce encore l'activité de l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle de Lille.

LA LÉGION DES VOLONTAIRES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Non seulement c'est l'intérêt de la France, nation de civilisation européenne, mais encore l'occasion de prouver notre bonne volonté et notre rattachement sincère à l'idéal européen.

Cette lutte, dont l'enjeu est la vie de l'Europe, est celle que mène la Phalange Volontaires Français contre le Bolchevisme.

Le combat sur le front de l'Est côte à côte avec les armées européennes, est la démonstration de notre foi dans l'avenir européen, de notre volonté de construire, dans l'ordre commune, à l'édification commune d'un monde nouveau, où le socialisme ne sera plus un vain mot.

La Légion Tricolore chargée du recrutement de la L.V.F., comme de la Phalange Africaine, est heureuse de constater que les Français sont encore capables de grandeur, de sacrifices, d'abnégation et d'idéal quand le sort de la Patrie est en jeu.

Hier encore, un contingent de volontaires pour la L.V.F quittait Lille pour rejoindre le centre d'instruction.

Pleins d'ardeur, d'enthousiasme, déclarant leur volonté de lutte contre le Bolchevisme, pour la France, pour l'Europe, ces hommes sont partis, héros obscurs, vers les confins de l'Europe.

Allons ! la France n'est pas morte ! La France vivra grâce à ses fils les plus clairvoyants, les plus braves et les plus désintéressés.

Capitaine Louis MATIEUX.
Inspecteur régional
de la Légion Tricolore.

Une réunion du Comité départemental de Coordination des Mouvements Familiaux

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les membres du Comité départemental de Coordination se sont réunis le jeudi 10 à la « Maison de la Famille » de Lille, 141, rue de Solférino, sous la présidence de M. Alfred Thiriez, et en présence de M. Tirloy, délégué régional à la Famille, commissaire du Gouvernement.

Après avoir réglé quelques questions d'ordre intérieur, le Comité a entendu plusieurs exposés sur les questions suivantes :

1° « L'état sanitaire actuel des enfants » par M. le docteur Dutholt.

2° La situation de l'enseignement familial ménager dans le Nord à la veille de l'application de la loi du 18 mars 1942, par M. Pierre Gomane.

3° Le fonctionnement des Commissions cantonales des délégations familiales par M. Jean Tirloy.

4° La licence des rues, maisons de tolérance et bars, par M. le gasteur Chersdame.

Les débats sur ces différentes questions d'une actualité brûlante ont abouti à la mise en œuvre de certaines commissions qui avaient été créées au sein du Comité, notamment pour « Le Ravitaillement », « La Moralité publique », l'Enseignement et l'Éducation.

En fin de réunion, les membres du Comité applaudirent à l'annonce des mesures nouvelles prises en faveur de la Famille par l'administration municipale de Lille, sous l'heureuse inspiration de M. Paul Dehove, maire.

LE CENTENAIRE DE LA MORT D'ÉDOUARD LALO

sera célébré à Lille le 17 décembre prochain

Une des plus pures gloires du Nord que la ville de Lille s'enorgueillit à bon droit d'avoir vu naître : le compositeur Edouard Lalo, aura sa mémoire glorifiée le jeudi 17 décembre, en sa ville natale, à l'occasion du cinquantenaire de sa mort. La cérémonie aura lieu à 17 h. 30 au Théâtre Sébastopol, sous l'égide de la municipalité lilloise et avec le concours de la Société du Conservatoire de Lille, dirigée par le Maître Edmond Daujac, fer Grand Prix de Rome, et d'artistes renommés.

Edouard Lalo naquit à Lille le 27 janvier 1823. Il entra au Conservatoire de cette ville et travailla sous la direction de Baumann dont les principes sérieux durent avoir une grande influence sur le jeune artiste. « N'oublions pas, dit Hugues Imbert dans son étude sur Lalo, qu'il était de cette race du Nord chez laquelle se retrouvent les tendances les plus marquées pour la musique toutes les contre-indications utiles aux enfants et aux parents. Ces contre-indications se rapportent à des cas où l'enfant n'a aucune chance de réussir dans la profession choisie, à cause d'inaptitudes physiques, intellectuelles, morales ou scolaires.

L'examen sensoriel a donné les résultats suivants :

98 garçons et 123 filles ont une acuité visuelle diminuée.

27 garçons et 33 filles ont une acuité auditive diminuée.

L'Office tient compte de la taille du poids de l'élasticité thoracique du coefficient pulmonaire, de la force musculaire, scapulaire et lombaire.

AMELIORATION SENSIBLE DE L'ETAT GENERAL DES ENFANTS

Les constatations faites au point de vue médical ont permis à M. le docteur Fichelle de conclure en ces termes :

« L'examen des diverses moyennes ci-dessus établies, montrent que l'état général des enfants examinés est en amélioration sensible sur l'an dernier (les cantines scolaires en sont vraisemblablement la cause).

Les poids des enfants sont même supérieurs aux moyennes classiques. Par contre la dynamométrie donne des chiffres insuffisants.

Il est assez logique de conclure que les enfants subissant actuellement un régime pauvre en viandes, poissons et œufs, mais riche en féculents (particulièrement dans les cantines) sont gras et non musclés.

D'autre part, invoquant l'insuffisance alimentaire beaucoup de parents tiennent leurs enfants éloignés des stades de gymnastique d'où résultent sans doute les mauvaises moyennes spiro-métriques chez les filles. Des moyennes à 15 ans cette année, sont inférieures aux moyennes habituelles de 13 ans.

Depuis cette année, l'Office étant pourvu d'un appareil de radioscopie, tous les enfants furent examinés aux Rayons X. La aussi il a été permis d'éprouver une grande satisfaction en constatant le faible pourcentage des lésions tuberculeuses malgré la période difficile où nous traversons. 3 garçons sur 271, soit moins de 1 %, 11 filles sur 409, soit environ 2,5 %.

Par contre : 26 garçons sur 271 soit 10 %, et 48 filles sur 409, soit environ 12 %, étaient atteints d'anémie, manifestant l'insuffisance de l'alimentation carnée habituelle d'un haut.

D'autre part, conséquence également de l'insuffisance musculaire, 44 garçons sur 271, soit environ 15 % 31 filles sur 409, soit environ 9 %, présentaient des hernies ou cloites herniaires, ce qui est très au-dessous des pourcentages normaux.

Enfin, la dernière constatation d'un examen d'ensemble des fiches médicales de cette année est la plus grande fréquence des pieds plats : 54 garçons sur 271, soit environ 20 %, 89 filles sur 409, soit près de 22 %.

Cette proportion est considérable. Est-elle une conséquence du port de sabots chez la plupart des enfants ? Cependant les races sauvages marchant pieds nus ont au contraire des pieds parfaitement bien cambrés ».

Nous verrons prochainement comment s'exerce encore l'activité de l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle de Lille.

AUX INDUSTRIELS, COMMERÇANTS ET ARTISANS SINISTRÉS

Le Délégué Régional communique :

« L'attention des Industriels, Commerçants et Artisans sinistrés est attirée sur les dispositions de la Loi n° 907 du 28 octobre 1942 (J. O. du 14 nov.) qui leur fait une obligation de déposer avant le 19 décembre 1942 à peine de forclusion de leurs droits et sauf cas de force majeure, dont ils devront justifier, **une déclaration de sinistre** auprès du Délégué Régional du Commissaire à la Reconstruction.

» Un service spécial du Délégué Régional à la Reconstruction est à leur disposition, 18, rue d'Inkermann, pour leur fournir les imprimés et les renseignements nécessaires.

» Les déclarations doivent être adressées au Délégué Régional du Décantement où se trouvent les installations sinistrées. Les demandes des sinistrés n'ayant pas la possibilité de se rendre dans le département où s'a eu lieu le sinistre pourront être remises aux Services du Délégué Régional dont l'adresse est indiquée ci-dessus.

» Les demandes doivent être signées par le sinistré lui-même ou son mandataire régulier. Des formules de pouvoir sont tenues à la disposition des sinistrés à la même adresse.

» Les sinistrés prisonniers de guerre ne sont pas dispensés de cette déclaration ; les formules de pouvoir nécessaires pour la désignation d'un mandataire devront leur être adressées par l'intermédiaire de la Sous-Direction des Prisonniers de Guerre, 201, boulevard Saint-Germain, à Paris. Les délais nécessaires pour le dépôt de leur déclaration leur sont accordés, de plein droit.

» Lorsqu'une entreprise industrielle commerciale ou artisanale n'est pas propriétaire des bâtiments dans lesquels elle est établie, le propriétaire de ces bâtiments peut tenu, dans les mêmes conditions, de souscrire une déclaration de sinistre, à moins que ces bâtiments ne soient utilisés originalement pour l'habitation et accessoirement à titre industriel, commercial ou artisanal.

» La déclaration de sinistre doit être faite même pour les immeubles ayant fait l'objet du dépôt d'un dossier au titre des lois du 5 août 1940 et 9 février 1941 ».

P.-S. — Pour les installations sinistrées dans le Pas-de-Calais, les déclarations devront être adressées, 8, rue Abel Bergaigne, à ARRAS.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Mardi 16 décembre 1942. — Soleil : Lever à 6 h. 40 ; Coucher, à 16 h. 53.

Aujourd'hui : Ste-Adelaïde. Demain St-Lazare.

La prochaine session des Assises du Nord s'ouvrira le 18 janvier

La session ordinaire de la Cour d'Assises du Nord du premier trimestre 1943 s'ouvrira le lundi 18 janvier à 12 h. au Palais de Justice de Douai, sous la présidence de M. le conseiller Prieur, assisté de MM. le conseiller Lessil et le président Cellieud du Tribunal Civil.

POUR UN APPRENTISSAGE RATIONNEL DES MÉTIERS RURAUX

Les parents sont quelquefois embarrassés pour faire apprendre à leurs enfants des métiers manuels susceptibles d'être exercés à la campagne. Or, il existe des établissements spécialisés qui s'occupent de former des jeunes gens en vue des métiers ruraux.

L'un de ces établissements était le Centre d'Apprentissage qui fonctionnait depuis 1920 à *Rang-du-Fliers* (Pas-de-Calais). Actuellement replié dans l'Orne, au domaine du Châtelet à Notre-Dame d'Aspres, il est à même de recevoir des garçons de 13 à 16 ans qui désirent apprendre de façon pratique la culture, l'horticulture, la cordonnerie.

Plus de la moitié de l'effectif de cet établissement est composé d'enfants des régions du Nord. Les garçons des villes exposées de la côte, en particulier peuvent trouver là les meilleures conditions pour un apprentissage rapide et bien conduit.

L'établissement est particulièrement bien situé, à l'orée d'une forêt de 1.000 hectares et, ce qui n'est pas négligeable, le ravitaillement y est facilité par les produits de la ferme et du jardin.

Pour tous renseignements, s'adresser à la délégation régionale à la Jeunesse, 118, rue Meurein, à Lille.

LE RECENSEMENT DES ARTISTES MUSICIENS

Le Comité d'Organisation Professionnelle de la Musique rappelle aux artistes musiciens de toutes catégories : compositeurs, solistes instrumentistes et vocaux, chanteurs, musiciens d'orchestre, etc... que l'inscription sur les listes de recensement du Comité est obligatoire et non facultative comme certains d'entre eux ont pu le croire. Cette inscription seule donnera le droit d'obtenir la carte professionnelle qui sera indispensable à toute personne voulant exercer une profession musicale.

La délivrance de cette carte sera effectuée après l'examen par la Commission de toutes les déclarations individuelles.

Pour permettre aux retardataires d'effectuer leurs déclarations, un dernier délai est fixé au 31 décembre 1942.

Rappelons que les inscriptions sont reçues au siège du Comité, 7, rue Jean Mermoz, à Paris, ou dans les Conservatoires et Ecoles Nationales ou Municipales de Musique de province dont MM. les directeurs sont les délégués officiels.

UNION MUTUELLE DES BLESSÉS DE LA TÊTE DE LA RÉGION DU NORD DE LA FRANCE

Le Conseil d'Administration de cette importante société de secours mutuels, de défense et d'entr'aide invite les membres actifs à payer des insinlemsnt leur cotisation 1943, soit en adressant un mandat-poste ou carte à M. Georges Dhya, président fondateur, 31, rue des Tanneurs, à Lille, ou se tient la permanence les jours ouvrables de 9 h. à 12 h., ou en la payant directement à cette même adresse.

Il rappelle dans l'intérêt des sociétaires, qu'il est absolument nécessaire d'acquitter régulièrement cette cotisation annuelle pour continuer à bénéficier de tous les avantages que leur procure ce beau groupement de mutilés de guerre, qui a toujours fonctionné normalement.

Des renseignements très utiles concernant les mutilés, veuves, ascendants, orphelins et victimes de guerre sont donnés à la permanence de l'Union Mutuelle des Blessés de la Tête où sont reçues également les adhésions.

Pour tous renseignements par correspondance, prière de joindre un timbre de 1 fr. 50 pour la réponse.

AUX PLANTEURS DE TABAC

Le fondateur du groupement corporatif des planteurs de tabac, M. le Comte d'Hesnel, président de la Chambre d'Agriculture, ému des réclamations des tabacculteurs qui craignent ne plus pouvoir exercer leur profession en raison de l'imposition des terres pour cultiver des céréales, a saisi l'Administration de cette question.

Voici à ce propos quelques renseignements qui pourront leur être utiles :

« Les impositions notifiées par circulaire du 27 novembre, ont été établies en tenant compte de l'existence de la culture du tabac dans chaque commune. De ce fait, les contingents d'imposition demandés aux producteurs en avoine, orge, pommes de terre, betteraves sèches, ont été sensiblement allégés. Il est donc nécessaire que les cultivateurs qui